

AVISU CESEC 2021-59¹
AVIS CESEC 2021-59

*Relatif aux
Rilativu à e*

**Politiques et outils d'ingénierie financière de la Collectivité de Corse :
situation et outils nouveaux dans la perspective de la relance économique
et sociale**

**Pulitiche è strumenti d'ingegneria finanziaria di a Cullettività di Corsica :
situazione è strumenti novi in a pruspettiva di rilanciu ecconomicu è
suciale**

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

Vu la lettre de saisine du 05 novembre 2021 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur les **politiques et outils d'ingénierie financière de la Collectivité de Corse : situation et outils nouveaux dans la perspective de la relance économique et sociale ;**

Vistu a lettera di presentazione di u 5 di nuvembre di u 2021 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Ecuomicu, Sucial, di l'Ambiente è Culturale di Corsica rilativu à e pulitiche è strumenti d'ingegneria finanziaria di a Cullettività di Corsica : situazione è strumenti novi in a pruspettiva di rilanciu ecconomicu è suciale ;

¹ Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Votants : 51)

NPAV : 2 (N.DE PERETTI ; P. SANTONI)

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : le reste

Après avoir **entendu**, Monsieur **Jean-Louis LUCIANI**, Délégué Territorial « Ingénierie Financière » à l'ADEC ;

Sur rapport de Jean DAL COLLETTO, pour la **commission « développement économique, tourisme, affaires sociales, emploi et prospective »** ;

À nant'à u raportu di Ghjuvà DAL COLLETTO pè a Cummissione « sviluppu ecunomicu, turisimu, affari suciali, impiegu, è pruspettiva »

**Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse,
Réuni en séance plénière le 16 novembre 2021, à Ajaccio
Prononce l'avis suivant**

*U Cunsigliu Ecunomicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica
Adunitu in seduta pienaria u 16 di nuvembre di u 2021, in Aiacciu
Prununzia l'avisu chì seguita*

Le plan France Relance doté de 100 Milliards d'euros pour les années 2021 et 2022 et le programme France 2030, organisés autour d'appels à projets nationaux, n'ont pas pris en compte la réalité économique de notre île et restent réservés à des territoires où se retrouvent de grandes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire.

Notre tissu économique constitué essentiellement d'artisans, indépendants, commerçants et TPE/PME pour les entreprises n'a eu accès que très partiellement aux soutiens de France Relance.

Devant la nécessité de financer au mieux notre relance économique et considérant l'inaccessibilité de ces mesures, il est proposé de mobiliser des Instruments Financiers (IF) cofinancés par les Fonds Structurels et d'Investissement Européens.

L'engagement de la collectivité de Corse en faveur de l'accompagnement du tissu économique insulaire n'est pas nouveau.

Dès le début des années 2000, la Collectivité de Corse a initié une politique de financement des entreprises visant à réduire les dispositifs de subventions directes par l'émergence d'une gamme d'instruments financiers pour

améliorer leurs fonds propres et leur permettre de surmonter les difficultés d'insertion et les défaillances du marché du financement des entreprises.

Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I), élaboré dans le cadre de la loi NOTRe et voté en décembre 2016 par l'Assemblée de Corse, est la matrice de la doctrine de la CDC en matière d'ingénierie financière.

Considérant le remboursement des prêts garantis par l'Etat à venir, les préoccupations en matière de financement d'entreprise se posent encore.

L'accompagnement du tissu économique insulaire vers la sortie de crise et la relance via les instruments d'outils financiers est l'un des objectifs visés à travers ce rapport.

Les sources de financement de ces outils sont de trois ordres :

- 1) Les crédits FEDER de la programmation 2014-2020 à hauteur de 8 M€
- 2) La mobilisation partielle du dispositif REACT EU à hauteur de 20M€
- 3) La mobilisation de fonds propres de la Collectivité de Corse

Les 8 dispositifs proposés ont vocation à financer le haut de bilan ainsi que les besoins en fonds de roulement et de trésorerie des entreprises dont la structure financière a été fragilisée comme du financement de l'investissement que la relance impose. Ces outils couvrent toutes les strates de l'économie, de l'économie sociale et solidaire à la start up innovante.

- Création d'un *Fonds de Prêts Relance Corse 20 M€*
- Création d'un *Fonds de Garantie Relance de 4M€*
- Création d'un *Fonds de Prêts Participatifs Relance de 8M€*
- Création d'un *Fonds de crédit-bail Immobilier pour la relance de 8M€*
- Création d'un *Fonds de Fonds propres pour la relance de 23 M€*
- Création d'un *Fonds de prêts d'honneur création-reprise refinancement de 1,5 M€*

- Création d'un *Fonds de prêts d'honneur solidaires de 1,5 M€*
- *Nouveaux Fonds de trésorerie PINVILLE de 3,2 M€*

Le CESECC souhaite que ces outils servent en priorité les secteurs de l'économie productive **et rappelle**, qu'il est essentiel de corréler les aides de l'**ADEC** à des contreparties sociales et environnementales.

Le CESECC attire l'attention de l'ADEC sur la nécessité de rendre accessible, notamment par une communication adaptée, ces outils d'ingénierie financière aux entreprises installées dans le rural.

Afin d'identifier très précisément les besoins et attentes en ingénierie financière et permettre un accès plus large à ces outils, **le CESECC souhaite**, d'une part, que les syndicats professionnels présents sur le territoire soient impliqués et informés de manière plus efficiente et, d'autre part, qu'une attention particulière soit portée au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire. Il serait ainsi opportun de construire un partenariat avec les structures relevant de l'ESS, et la CRESS Corsica en particulier.

Le CESECC émet un avis favorable au rapport relatif aux politiques et outils d'ingénierie financière de la Collectivité de Corse : situation et outils nouveaux dans la perspective de la relance économique et sociale.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI